COMPTES 2016

Rapport financier 2016

APPRENTIS D'AUTEUIL MAYOTTE
Association Loi de 1901
Siège social – 16 rue de l'Hôpital – BP 1023 - 97600 Mamoudzou
Tél. 02 69 62 51 99
N° SIREN : 511 593 758

Sommaire

page 2 LA LETTRE DU TRESORIER

page 3 BILAN

page 5 COMPTE DE RÉSULTAT

page 7 ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

page 16 RAPPORT FINANCIER DÉTAILLÉ

page 21 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

page 23 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÈGLEMENTÉES

page 25 REMERCIEMENTS

Photo de couverture : jeune en formation dans le cadre du dispositif ***« NARISOME, Apprenons ensemble … »***
Crédit photo : Apprentis d'Auteuil Mayotte

LA LETTRE DU TRESORIER

Chers administrateurs,

Les activités d'Apprentis d'Auteuil Mayotte en 2016 génèrent un déficit de **505 K€** couvert par la subvention accordée par la Fondation Apprentis d'Auteuil pour un montant de **762 K€,** dont résulte un excédent de **257 K€.**

En **2016,** le total des charges est de **3 400 K€** par rapport à **2 400 K€** en **2015**. Dans le même temps le besoin de financement d'Apprentis d'Auteuil Mayotte s'est réduit de 611 K€ à 505 K€. L'association a donc élargi son action tout en nouant des partenariats avec des acteurs institutionnels qui l'ont financée : l'Union Européenne via les Fonds Sociaux Européens (**FSE**), l'État par le biais du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (**FEJ**), de la Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (**DIECCTE**), de **Pôle Emploi**, de la Direction de la Jeunesse, du Sport et de la Cohésion Sociale (**DJSCS**), de l'**Administration Pénitentiaire**, du **Conseil Départemental de Mayotte** et des **mairies de Mamoudzou** et **Bandraboua**.

Durant cette année de croissance très significative, Apprentis d'Auteuil Mayotte a mis en œuvre deux programmes dont les principales sources de financement sont les Fonds Sociaux Européens. Les versements de ces subventions sont toujours postérieurs à l'engagement et l'acquittement des dépenses, et interviennent à la suite des contrôles de service fait.

Ce mécanisme de financement engendre deux risques pour Apprentis d'Auteuil Mayotte. D'une part, il entraine un besoin important de trésorerie couvert par la Fondation d'Auteuil, et d'autre part, il induit une incertitude sur le remboursement intégral des sommes engagées conditionné par le strict respect des obligations européennes nombreuses et complexes.

En 2016, la créance inscrite au bilan est de 869 K€ pour laquelle une provision pour risque de 20% a été prise.

Apprentis d'Auteuil Mayotte remercie les donateurs et plus particulièrement la Fondation d'Auteuil pour leurs multiples soutiens (financier, logistique, expertise) ainsi que les financeurs publics de la confiance qu'ils lui ont manifestée.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Mamoudzou, le 7 décembre 2017

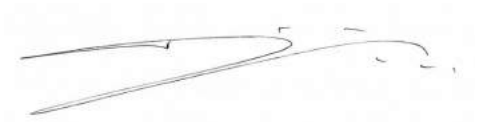

Aktar DJOMA
Trésorier d'Apprentis d'Auteuil Mayotte

BILAN 2016

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	14 537	14 062	475	1 250	775-	62.00-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	853 281	266 755	586 526	655 278	68 752-	10.49-
	Installations techniques Matériel et outillage	110 874	63 527	47 346	48 348	1 002-	2.07-
	Autres immobilisations corporelles	576 668	396 824	179 844	187 143	7 300-	3.90-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	15 283		15 283	19 969	4 687-	23.47-
	Total I	1 570 642	741 168	829 474	911 989	82 515-	9.05-
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	7 704		7 704	7 704		
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	354 820	86 823	267 997	275 105	7 108-	2.58-
	Autres créances	1 401 425		1 401 425	422 762	978 662	231.49
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	753 829		753 829	524 587	229 242	43.70
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	12 145		12 145	11 615	530	4.56
	Total III	2 529 922	86 823	2 443 099	1 241 773	1 201 326	96.74
	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 100 564	827 991	3 272 573	2 153 762	1 118 810	51.95

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	371 010	327 430	43 580	13.31
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	256 625	43 580	213 045	488.86
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	481 690	539 151	57 461-	10.66-
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	1 109 325	910 161	199 163	21.88
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	264 844	22 552	242 292	NS
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	11 568	19 798	8 229-	41.59-
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III	276 402	42 340	234 063	552.82
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	15	15		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 319	53 319	52 000-	97.53-
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 180 135	733 742	446 393	60.84
	Dettes fiscales et sociales	138 961	96 702	42 259	43.70
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 732	12 036	1 304-	10.83-
	Autres dettes	119 158	74 738	44 420	59.44
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	436 527	230 711	205 816	89.21
	Total IV	1 886 846	1 201 261	685 584	57.07
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 272 573	2 153 762	1 118 810	51.95

(1) Dont à plus d'un an — 1 450 319 — 970 551
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RÉSULTAT 2016

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	38 402	43 650	5 249-	12.02-
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	3 234 123	2 187 017	1 047 106	47.88
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	200 155	83 907	116 248	138.54
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	12 113	2 673	9 440	353.20
Total I	3 484 792	2 317 247	1 167 545	50.38
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	80 762	62 493	18 269	29.23
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	1 139 019	906 863	232 156	25.60
Impôts, taxes et versements assimilés	33 446	29 262	4 184	14.30
Salaires et traitements	1 237 037	961 005	276 032	28.72
Charges sociales	245 862	155 051	90 811	58.57
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	151 008	146 522	4 487	3.06
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	189 165	81 777	107 388	131.32
Pour risques et charges : dotations aux provisions	96 844		96 844	
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	237 678	25 045	212 633	848.99
Total II	3 410 821	2 368 017	1 042 804	44.04
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	73 971	50 770-	124 741	245.70
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	555	497	58	11.57
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	555	497	58	11.57
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	555	497	58	11.57
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	74 526	50 272-	124 798	248.24
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	113 440	13 248	100 192	756.27
Produits exceptionnels sur opérations en capital	66 865	65 790	1 076	1.64
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	180 306	79 038	101 268	128.13
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 436	26 189	19 753-	75.43-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 269	1 269-	100.00-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	6 436	27 458	21 022-	76.56-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	173 870	51 580	122 290	237.09
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	3 665 652	2 396 782	1 268 870	52.94
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	3 417 257	2 395 475	1 021 782	42.65
Solde intermédiaire	248 396	1 308	247 088	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	19 788	62 060	42 272-	68.12-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	11 558	19 788	8 229-	41.59-
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	256 625	43 580	213 045	488.86

ANNEXE AUX COMPTES 2016

L'exercice 2016 a une durée de douze mois, et porte sur la période du **1/01/2016** au **31/12/2016**.
Le résultat net comptable dégagé sur l'exercice 2016 est un excédent de **257 K€** avec un total de produits d'exploitation de **3 485 K€.**

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits caractéristiques de l'exercice avec un impact sur les comptes sont les suivants :

- Premier exercice plein de deux dispositifs financés par les fonds sociaux européens (FSE) :
  - Narisome : remobilisation de NEET[1] (durée totale du dispositif 1/12/2015 au 30/11/2017)
  - M'Sayidié : centre d'accueil de jour pour mineurs non scolarisés (durée totale du dispositif 1/04/2016 au 31/12/2016)
- Forte augmentation de l'activité du Centre de Formation Continue AGEPAC (CFC AGEPAC)
- Obtention de financements significatifs pour l'Internat Educatif et Scolaire

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce du décret du 29 novembre 1983 et du Plan comptable général.

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Apprentis d'Auteuil Mayotte a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99- 03, ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n° 99-01.

En ce qui concerne les amortissements des subventions d'investissement, ceux-ci sont repris dans le compte de résultat, même s'ils portent sur des investissements non renouvelables.

3. BILAN SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2016

Bilan simplifié (Montants en K€)

ACTIF	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Actif immobilisé	829	912	982	857
Actif réalisable et disponible	2 431	1 230	1 570	1 681
Comptes de régularisations	12	12	7	8
TOTAL GENERAL	3 273	**2 154**	2 559	**2 546**

[1] NEET : Neither in Employment nor in Education or Training, jeunes ni en emploi, ni en formation ou en stage.

PASSIF	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Fonds associatifs	1 110	910	932	993
Provisions et fonds dédiés	276	42	100	332
Emprunts et dettes	1 887	1 201	1 527	1 221
TOTAL GENERAL	3 273	**2 154**	2 559	**2 546**

A. Actif immobilisé

L'actif immobilisé s'élève à 829 K€ à fin décembre 2016. Il correspond à des immobilisations brutes d'une valeur de 1 571 K€ (1 502 K€ en 2015) diminuées des amortissements et provisions d'un montant de 741 K€.

Le tableau de variation des immobilisations brutes est le suivant :

Immobilisations brutes

Rubriques en K€	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	au 31/12/16
Immobilisations incorporelles	13	2	-	15
Immobilisations corporelles	1 469	79	-7	1 541
Immobilisations financières	20	5	-9	15
TOTAL Valeurs brutes	**1 502**	**85**	**-17**	**1 571**

La variation de + 79 K€ sur les immobilisations corporelles s'explique principalement par :

- 26 K€, pour le lancement du dispositif Narisome : achats d'ordinateurs, de mobilier et d'équipements divers
- 10 K€, pour l'acquisition de matériel pédagogique : équipement de vidéoprojecteurs de toutes les salles du Lycée d'Enseignements Adaptés
- 10 K€ pour l'achat de mobilier liés à l'ouverture de la formation CAP petite enfance et à des renouvellements.
- 9 K€, pour l'acquisition pour le LEA de matériels pour la création d'un plateau technique pour le CAP petite enfance
- 7 K€ pour l'achat de matériel informatique pour le dispositif M'Sayidié.

Les « **Immobilisations financières** » s'élèvent à **15 K€** au 31 décembre 2016 : elles correspondent aux dépôts et cautionnements versés pour la location de locaux des formations délocalisées et de véhicules.

La variation des amortissements et provisions sur les immobilisations est la suivante :

Rubriques en K€	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	au 31/12/16
Immobilisations incorporelles	11.5	2.5		14
Immobilisations corporelles	579	148	3	727
TOTAL amortissements	**590**	**151**		**741**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire détaillé dans tableau ci-dessous en fonction de la durée de vie prévue.

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 4 ans
Matériel industriel	Linéaire	5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 ans
Matériel de bureau et mobilier	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 8 ans

B. Actif réalisable et disponible

❖ Créances

Rubriques en euros	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Créances usagers et clients	355	268	87
Subvention d'investissement à recevoir	8	8	
Subventions activité à recevoir	1 193	1 193	
Subvention de fonctionnement à recevoir	200	200	
Autres créances	9	9	
TOTAL créances	**1 764**	**1 677**	**87**

Les principales créances se décomposent de la façon suivante :

✓ Les « **créances usagers et autres créances** » représentent un total de 355 k€ en valeur brute au 31 décembre 2016.

dont des créances douteuses à hauteur de 87 K€ intégralement provisionnées qui trouvent leur origine dans des factures adressées à des clients du CFC (Centre de Formation Continue) non réglées à ce jour ;

✓ Des subventions de Mairie, Conseil Général, Etat et Fonds Sociaux Européens sur des programmes de formation ou du centre d'accueil de jour pour 1 193 K€ dont 984 K€ de FSE. Les dates de règlements de créances détenues auprès des FSE ne sont pas connues. Le règlement sera conditionné par l'instruction de bilans financiers et pédagogiques des actions qui statue sur l'éligibilité des dépenses engagées. Un premier bilan intermédiaire a été déposé en septembre 2016, à ce jour la date de son instruction n'est pas connue.

✓ Des produits à recevoir pour le LEA (200 k€)

❖ Disponibilités

Les disponibilités affichent un solde de 754 K€ (2015 : 525 k€) à la clôture résultant principalement de l'encaissement d'avances sur des programmes de formations qui seront mis en œuvre en 2017, des charges non décaissées et d'un délai de règlement fournisseurs relativement long pour les associations liées : Apprentis Auteuil Océan Indien et la Fondation des Apprentis D'Auteuil.

C. Comptes de régularisation (48*)

Il s'agit des « Charges constatées d'avance » pour un montant de **12 K€** constituées des dépenses comptabilisées en 2016 relatives à l'exercice 2017, telles que des factures d'assurances, d'abonnement et de la médecine du travail (MEDETRAM).

PASSIF

D. Fonds associatifs

❖ Fonds propres

Les fonds propres de l'association s'élèvent à **371 K€** à la clôture de l'exercice. Leur variation est la suivante :

	montant au 31/12/15	Affectation du résultat N-1	Autres mouvements	montant au 31/12/16
Fonds associatifs sans droit de reprise	**327**	44		**371**
Report à nouveau	**0**	**0**	**0**	**0**
Résultat de l'exercice	**44**	-44	257	**257**
TOTAL	**371**	**0**	**257**	**628**

Le résultat de 2015 a été porté en « **fonds associatifs sans droit de reprise** » selon la décision de l'AG du 26 Avril 2015.

❖ Autres fonds associatifs

Les autres fonds associatifs sont constitués des subventions d'investissements obtenues principalement pour la rénovation de locaux (cuisine du centre de formation continue et internat), pour le financement d'équipements destinés à l'enseignement et à la formation.
La variation sur ce poste s'analyse de la façon suivante :

Rubrique en euros	A l'ouverture	Nouvelles subventions	Autres mouvements	Reprises de l'exercice	montant au 31/12/16
Subventions d'Investissements	746	9			755
Subventions investissement inscrites au résultat	- 207			- 66	- 273
Provisions règlementées					
TOTAL	**539**	**9**		**- 66**	**482**

Nouvelle subvention : Une subvention de 9 K€ a été obtenu de l'enveloppe du Contrat de Plan Etat Région pour participer aux travaux d'entretien du Center de Formation Continu.

Quote-part des subventions d'investissement au compte de résultat 2016 : 66 K€

E. Provisions et fonds dédiés

- Fonds dédiés (12 k€)

Ce poste concerne uniquement les fonds versés par l'Etat sur le dispositif M'Sayidié et non utilisés au 31 Décembre 2016 pour un montant de 12 K€ (20 K€ en 2015).

- Provisions pour risques & charges

  - Risque litige prudhommal

Les provisions pour risques et charges constituées au 31 décembre 2016 couvrent le risque induit par un litige prudhommal d'un salarié licencié en février 2016. La provision couvre l'intégralité de ses demandes : 97 K€.

En 2016, suite à la décision de la cour d'appel de Mayotte dans un litige opposant l'association à un ancien salarié qui a été entièrement débouté, une reprise de provision de 23 K€ a été réalisée.

  - Risque non éligibilité des dépenses

L'engagement de l'association dans les programmes financés majoritairement par les fonds sociaux européens est important : 869 K€ en 2016, 25 % des produits d'exploitation de 2016. Il existe un risque que certaines dépenses engagées soient déclarées inéligibles et donc ne soient pas remboursées.

Une provision pour risque a donc été passée sur les deux programmes pour un montant total de 168 K€.

F. Dettes d'exploitation

A la clôture 2016 les dettes d'exploitation se présentent à ainsi :

Nature de la dette en €	Montant total	de 0 à 1 an	à plus d'un an
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1	1	0
Fournisseurs	1 180	508	672
Dettes fiscales et sociales	139	139	0
Dettes sur immobilisations	11	11	0
Autres dettes	119	119	0
Produits constatés d'avance	437	437	0
TOTAL	**1 887**	**1 215**	**672**

Les « **Dettes fournisseurs** » de **1 180 K€** en 2016 (734 K€ en 2015) sont essentiellement composées des dettes envers Apprentis d'Auteuil Océan Indien et la Fondation Apprentis d'Auteuil.

Les dettes dans le périmètre Apprentis d'Auteuil constitue 90 % (**1 068 K€**) des dettes fournisseurs.

Les dettes envers Apprentis d'Auteuil Océan Indien représentent 569 K€ (421 K€ en 2015 ; 979 K€ en 2014) et sont composées :

- des loyers pour les bâtiments propriétés d'Apprentis d'Auteuil (contrat de sous-location)
- des frais de fonctions support basées à la Réunion (RH, finance et moyens généraux)
- des frais de la mise à disposition du personnel de direction et des frais associés jusqu'en 2013.

Les dettes envers la Fondation Apprentis d'Auteuil s'élèvent à 499 K€ (238 K€ en 2015 ; 123 K€ en 2014). Elles résultent :

- de la rémunération du personnel mis à disposition de l'association depuis 2014
- des frais des fonctions supports basées à Paris (services informatique et juridique).

Les « **Dettes fiscales et sociales** » de **139 K€** sont constituées des dettes envers les salariés (55 K€) au titre de la provision pour congés payés, des dettes envers les organismes sociaux (24 K€) et l'Etat (31 K€). Ce montant englobe aussi un trop perçu versé par la mairie de Mamoudzou de 11k€ suite à une erreur de facturation du CFC.

Les « **Produits constatés d'avance** » de **437 K€** concernent exclusivement des subventions obtenues pour des programmes de formation couvrant la période 2016/2017. Ils correspondent aux quotes-parts de subventions relatives à l'exercice 2017.

4. COMPTE DE RESULTAT

Le compte d'exploitation de l'exercice 2016 d'Apprentis d'Auteuil Mayotte (toutes activités confondues) se présente ainsi :

	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Production de services	38	44	50	66
Subventions d'exploitation	3 234	2 187	1 798	1 716
Reprises sur provisions & autres produits	212	87	75	93
Total des produits d'exploitation	**3 485**	**2 317**	**1 923**	**1 875**
Achats de matières	- 91	- 62	-60	-64
Autres achats et charges externes	- 1 139	- 907	-729	-619
Impôts et taxes	- 33	- 29	-8	-5
Salaires et charges sociales	- 1 483	- 1 116	-1 085	-709
Dotations aux amortissements et provisions	- 437	- 228	-238	-105
Autres charges	- 238	- 25	-77	-106
Total des charges d'exploitation	**- 3 411**	**- 2 368**	**-2 197**	**-1 608**
Résultat d'exploitation	**74**	**- 51**	**-274**	**267**
Variation de fonds dédiés	**8**	**42**	**269**	**-106**
Résultat financier	**1**	**0**	**1**	**0**
Résultat exceptionnel	**174**	**52**	**77**	**52**
RESULTAT NET (en K€)	**257**	**43**	**73**	**213**

Le résultat de l'exercice est un excédent de 257 K€ ; il augmente de 214 K€ par rapport à 2015.

Ce résultat doit être rapproché de ces faits marquants qui ont un impact sur les produits :

- Une augmentation de la subvention accordée par la fondation des Apprentis d'Auteuil de + 107 K€. Depuis 2013 l'engagement de la fondation à Mayotte est en constante progression :

Evolution de la subvention accordée par la fondation Apprentis d'Auteuil			
Année	Montant (k€)	Variation	
		(K€)	%
2013	535		
2014	580	45	8%
2015	655	75	13%
2016	762	107	16%
Total depuis 2013	2 532	227	42%

- Produits exceptionnels : + 122 K€ (174 en 2016 contre 52 en 2015) : 76 % de cette variation (91 K€) s'explique par l'inscription au compte de résultat d'une subvention reçue en 2016 au titre de 2015 pour le Lycée d'Enseignement Adapté (forfait d'externat du 1er trimestre de l'année scolaire 2015/2016).

- Une forte hausse des produits du Centre de Formation Continue : + 621 K€

- Pour l'internat Educatif Spécialisé (IES) une subvention de 62 K€ a été accordée par le vice-rectorat, alors que le budget de 2016 prévoyait que son fonctionnement serait exclusivement financé par la subvention reçue de la Fondation des Apprentis d'Auteuil.

Les produits d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 3 485 K€, soit une progression de 1 168 K€ par rapport à l'exercice précédent. Depuis 2013 les produits d'exploitation ont augmenté de 86 %. La hausse de la subvention accordée par la fondation Apprentis d'Auteuil participe à cette hausse (+ 227 K€ entre 2013 et 2015).

	Variation des produits d'exploitation		Part Fondation Apprentis d'Auteuil dans la variation	
Entre les années	Montant (k€)	%	Montant (k€)	%
2013 - 2014	48	2%	45	94%
2014 - 2015	394	17%	75	19%
2015 - 2016	1 168	34%	107	9%
Variation 2013 - 2016	**1 610**	**86%**	**227**	**14%**

La variation entre les exercices 2015 et 2016 est directement corrélée par l'obtention de nouvelles subventions pour tous les centres d'activité (+ 880 K€) :

- l'IES : + 26 k€ ;
- le LEA : + 73 K€
- le dispositif M'Sayidié : + 160 K€
- Le CFC : + 621 K€

Ces subventions ont financé un élargissement des actions existantes ou de nouvelles activités (voir détail par centre d'activité au point 5).

Les charges d'exploitation de l'exercice 2016 sont de 3 411 K€ et affichent une progression de 1 043 K€ par rapport à 2015. Cette augmentation est la conséquence d'une très nette hausse de l'activité.

	31/12/2016	31/12/2015	Variation (K€)	Variation (%)
Achats de matières	- 81	- 62	- 18	29%
Autres achats et charges externes	- 1 139	- 907	- 232	26%
Impôts et taxes	- 33	- 29	- 4	14%
Salaires et charges sociales	- 1 483	- 1 116	- 367	33%
Dotations aux amortissements et provisions	- 437	- 228	- 209	91%
Autres charges	- 238	- 25	- 213	849%
Total des charges d'exploitation	**- 3 411**	**- 2 368**	**- 1 043**	**44%**

- **Achats de matières premières** : + 19 K€, cette augmentation des dépenses s'explique principalement par le nombre de formations liées à la cuisine et la restauration. En 2016, ces achats représentent 64 % de ce poste et progressent de 10 K€.
- **Autres achats et charges externes** : + 232 K€, soit + 26% depuis 2015, cette hausse des dépenses s'explique principalement :
  - Pour 30 % (+ 70 K€), par la mise en œuvre d'une nouvelle prestation de transport à destination des stagiaires pour le dispositif Narisome financé par des fonds européens ;
  - Pour 19 % (+ 43 K€), par une hausse de des dépenses d'entretien et réparation (615) principalement liées à la mise en œuvre de réseaux internet et intranet sur des nouveaux sites en location et la maintenance des copieurs, des serveurs et des postes informatiques ;

- Pour 8% (+18 K€), par les dépenses de télécommunications : visioconférence, extension de l'accessibilité à l'intranet sécurisé de la fondation depuis plusieurs nouveaux sites (M'Sayidié et Narisome) et par l'augmentation du nombre de téléphones portables disponibles au sein de l'association (personnel d'encadrement des nouveaux programmes, équipes d'éducateurs en maraude...)

- **Salaire et charges sociales : + 367 K€ (+ 33%)**
  La hausse de ce poste est principalement mécanique et est liée à l'augmentation de l'activité. En 2015 le nombre d'Equivalent Temps Plein moyen était de 49,16 ; il est de 58,06 en 2016 (+20%). D'autres éléments concourent à cette hausse de la masse salariale :
  - la mise en place à partir du 1er juin 2016 d'une prime dite «de la vie chère » représentant 5% du salaire brut ;
  - le renforcement de l'équipe d'encadrement : passage à temps plein du responsable de la fonction support finance, comptabilité depuis novembre 2015 ;
  - deux licenciements de salariés qui ont entrainé des versements d'indemnités ;
  - évolution des assiettes de cotisations sociales et leur taux ;
  - le passage en contrat à durée indéterminée de salariés en contrat d'avenir.
- **Dotations aux amortissements et provisions :** + 209 K€. Les dotations aux amortissements (437 K€ en 2016) sont composées de :
  - 168 K€ (38%) : pour la prise en compte du risque lié à la non éligibilité de certaines dépenses engagées pour la mise en œuvre de dispositifs financés principalement par les Fonds Sociaux Européens ;
  - 97 K€ (21%) : qui couvre intégralement le risque induit par une procédure lancée une salariée licenciée en 2016 ;
  - 151 K€ (35%) de dotations aux amortissements et provisions.
- **Autres charges : 238 K€ (+ 213 K€ par rapport à 2015)**

98 % de ces charges sont des pertes sur créances de l'exercice (6541) ou des exercices antérieurs (6544). Ces charges sont induites par le schéma comptable appliqué pour les subventions obtenues par le Centre de Formation Continu et le dispositif M'Sayidié. A la signature de la convention, l'intégralité de la subvention est enregistrée en créance. A la fin de ces conventions, conformément à leur cahier de charges particuliers, le montant réel à recevoir est ajusté en fonction, selon le cas, de la consommation des charges de personnel (M'Sayidié), des heures stagiaire de formation dispensés (cas général des formations du CFC financée par le Conseil Départemental de Mayotte) des heures groupes et des entretiens réalisés (Formation Compétences Clés financée par la DIECCTE)...

- Perte de l'exercice : 160 K€
  - 98 K€ (61 %) sont composés des ajustements du montant des subventions à recevoir pour le CFC
  - 62 K€ (39 %) constituent la part de la subvention non consommée du Fonds Social Européen destiné au dispositif M'Sayidié
- Perte des exercices antérieurs : 74 K€
  - 17 K€ sont des abandons de créances de 2014 ou antérieures du restaurant ou du centre de formation continue. Ces pertes avaient été intégralement provisionnées, leur impact est nul sur le résultat
  - 36 K€ sont des pertes sur créances liées à des actions de formation qui ont subi un fort taux d'absentéisme ou connu un manque de prescription. Ces pertes avaient aussi été anticipées et provisionnées ;
  - 18 K€ sont des pertes liées à des conventions du CFC qui n'avaient pas été anticipées et que la mise en œuvre d'un nouvel outil de pilotage des produits du CFC (OLA) a permis de calculer cette année.

Le résultat exceptionnel de 174 K€ est à rapprocher :

- du versement en janvier 2016 d'une subvention au titre de 2015 du vice-rectorat pour LEA : + 91 k€ ;
- des quotes-parts de subvention d'investissement virées au compte de résultat : + 66 K€.

RAPPORT FINANCER DÉTAILLÉ

RESULTATS PAR ETABLISSEMENTS

Les activités d'Apprentis d'Auteuil Mayotte en 2016 génèrent un déficit de **505 K€** couvert par la subvention accordée par la fondation Apprentis d'Auteuil pour un montant de **762 K€**, dont résulte un excédent de **257 K€**.

Pour une meilleure lisibilité du besoin de financements des activités, cette subvention n'est pas répartie sur les activités et est conservée analytiquement sur le siège.

Les frais de siège ne sont pas répartis, conformément au budget 2016 validé en conseil d'administration.

Le financement du dispositif M'Sayidié a été exclusivement assuré du 1/01/2016 au 29/05/2016 par la Direction de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale (DJSCS). Le dialogue de gestion institué avec ce partenaire a permis de fixer les frais de gestion à 11 K€ qui sont intégrés analytiquement au profit du Siège par un transfert de charge d'exploitation (791).

Les activités de l'association sont découpées en trois pôles : scolarisation, médiation sociale et scolaire et la formation continue. Le découpage de l'association en centres analytiques rend compte de cette articulation (en rouge dans le schéma ci-dessous). Chaque formation du centre de formation continue constitue un objet de coût auquel un résultat analytique peut-être rattaché.

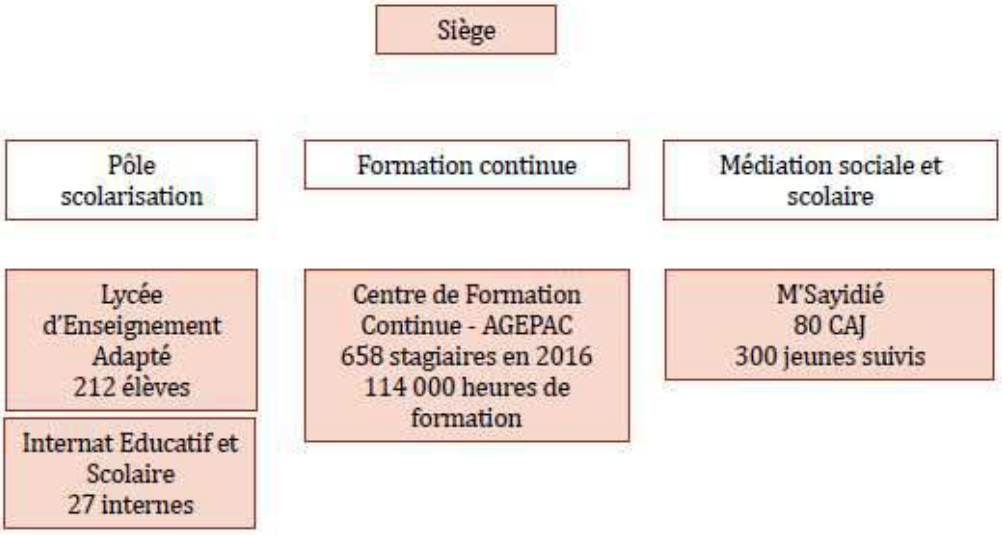

Les faits marquants de 2016 :

Apprentis d'Auteuil Mayotte met en œuvre deux programmes dont la principale source de financement est le Fonds Social Européen. Les versements de ces subventions sont toujours postérieurs à l'engagement et l'acquittement des dépenses, et interviennent à la suite du contrôle des bilans intermédiaires et du bilan final.

Ce mécanisme de financement engendre donc deux risques pour Apprentis d'Auteuil Mayotte. D'une part il induit une incertitude sur le remboursement intégral des sommes engagées, conditionné par le strict respect des obligations européennes. Et d'autre part, il entraine un besoin important de trésorerie.

En 2016 l'engagement budgétaire lié au FSE était de 1 168 K€. 869 K€ ont finalement été engagés (voir paragraphes CFC pour Narisome et M'Sayidié). Ces économies relèvent principalement des économies faites sur les achats.

Montants en K€	REEL 2015			BUDGET 2016			REEL 2016		
	Charges	Produits	Résultat	Charges	Produits	Résultat	Charges	Produits	Résultat
CFC	-1 143	1 048	-95	-1 781	1 708	-73	-1 744	1 669	-75
LEA et IES	-542	376	-166	-605	347	-258	-603	577	-26
LEA	-382	330	-52	-396	324	-72	-420	504	84
IES	-160	46	-114	-209	23	-186	-183	73	-110
M'SAIDIE	-345	369	24	-640	663	23	-655	622	-33
SIEGE	-385	11	-374	-485	32	-453	-427	56	-370
Total avant subvention	-2 415	1 804	-611	-3 511	2 749	-762	-3 429	2 923	-505
Subvention Apprentis d'Auteuil		**655**	**655**		**762**	**762**		**762**	**762**
Résultat	-2 415	2 459	44	-3 511	3 511	0	-3 429	3 685	257

A. CFC

Le CFC connaît une activité soutenue sur l'exercice : il a réalisé plus de 1 423 K€ de produits issus de convention (comptes 74), en progression de 66 % (+ 567 K€) par rapport à en 2015 (856 K€).

Le dispositif Narisome, première action menée par l'association à être financée par les Fonds Sociaux Européens (FSE), constitue 86% (490 K€) de cette augmentation et 30 % du total des produits du CFC en 2016. Cependant, ce programme ne s'est pas substitué aux autres actions de formation financées par les partenaires historiques (Conseil Départemental, Pôle Emploi, DIECCTE, DJSCS, Mairie de Mamoudzou…). Hors FSE, les produits issus de conventions augmentent de 78 K€, en croissance de 14 % depuis 2015.

Néanmoins le besoin en fonds propres sur coût direct du CFC sont de 75 K€, en ligne avec les prévisions budgétaires (-73 K€). Si les frais de siège étaient intégrés (conformément à la méthode retenue pour le budget 2017), les pertes générées par le CFC s'élèveraient à 205 K€.

Ce résultat sur coût direct du CFC progresse de 20 K€ par rapport à 2015 (-95 K€) et intègre une provision de 92 K€ pour couvrir le risque induit par le financement à 92 % par le FSE du dispositif Narisome.

Le financement européen est toujours postérieur à l'engagement et l'acquittement des dépenses, et intervient à la suite du contrôle des bilans intermédiaires et du bilan final. Ce mécanisme de financement induit deux risques pour Apprentis d'Auteuil Mayotte. Il induit une incertitude sur le remboursement des sommes engagées, conditionné par le respect strict des obligations européennes. En outre, il entraine un besoin important de trésorerie.

Un bilan intermédiaire a été présenté le 30/09/2016. Les échanges se sont poursuivis jusqu'au 21/11/2016. A ce jour nous ne disposons d'aucune appréciation des services instructeurs quant à la qualité de ce bilan intermédiaire, et il est impossible de quantifier le taux d'éligibilité des dépenses.

Enfin, les produits du CFC sont améliorés par des reprises de provisions dues :

- au recouvrement de créances (+20K€) ;
- à une reprise de provision pour risque qui couvrait une procédure lancée par un salarié (+25 K€) participe à l'amélioration du résultat.

B. Lycée Enseignement Adapté Espérance (2015/16 : 192 jeunes ; 2016/17 : 212 jeunes) :

L'acte 3 des lois de décentralisation n'est pas applicable à Mayotte ; de ce fait l'intégralité des subventions du LEA est accordée par le vice-rectorat.

Les charges du LEA sont supérieures de 6 % au budget (420 k€ contre 396 K€), mais les produits sont très nettement supérieurs aux prévisions 504 K€ contre 324 K€ prévus (+ 180 K€, + 56% par rapport à 2015). Cet écart favorable a plusieurs origines.

Un produit exceptionnel a été comptabilisé au titre de l'année 2015, car une ambiguïté sur le trimestre concerné par les versements reçus en début d'année civile a été levée (+ 91 K€).

2016 est le premier exercice au cours duquel le LEA a bénéficié du forfait TOS. Celui-ci s'est élevé à 560.20 € par élève contre 250 € anticipés au budget (+ 60 K€).

Pour l'année scolaire 2015/2016, le LEA a accueilli 192 élèves atteignant sa capacité maximum alors que le budget 2016 tablait sur 180 élèves (+ 18 K€).

Pour le premier trimestre de l'année scolaire 2016/2017, l'effectif était de 212 élèves grâce à une nouvelle formation proposée au LEA : le CAP petite enfance. Cette formation a permis d'accueillir 16 nouveaux élèves entrés en première année. A la rentrée prochaine, la montée pédagogique permettra de recevoir 16 élèves de plus.

C. Internat Educatif et Scolaire (27 jeunes) :

Les charges sont légèrement en–deçà du budget (183 K€ contre 209 k€, soit – 12 %), tandis que les financements ont augmenté.

Les produits de l'IES ont trois origines :

- les quotes-parts de la subvention d'investissement liée à la construction de l'internat (produit exceptionnel)
- le financement exceptionnel de 9 places d'internat par les fonds sociaux du vice-rectorat (62 K€)
- la participation de la fondation Apprentis d'Auteuil au projet de l'internat (110 K€)

Le résultat de l'IES est donc de – **110 K€** au lieu des – **186 K€** prévus, le besoin de financement est donc réduit de 41 % (76 K€).

D. Msayidié

En 2015, ce programme dédié aux enfants en errance de Mayotte était financé par la DJSCS (Direction de la Jeunesse, des Sports, et de la Cohésion Sociale) et le dispositif « **emplois d'avenir** ».

En 2016, ce programme a reçu les mêmes sources de financements du 1er janvier au 29 mai. Le résultat dégagé par ce programme est inscrit en fonds dédiés (1 K€).

Du 30 mai au 31 décembre, les Fonds Sociaux Européens ont pris en charge le dispositif à hauteur de 85 % (386 K€) ; les 15 % (68 K€) restants demeurent financés par la DJSCS. Le budget de cette seconde phase était de 454 K€. Ce montant incluait le financement d'une partie de l'encadrement et des fonctions supports pour une phase de préparation de deux mois (1/04/2016 au 29/05/2016).

Le mode de financement par le FSE retenu pour ce programme induit un mode de calcul du budget global de ce dispositif sur la base de la masse salariale. (Budget total = Masse salariale x 1,40).

La sous-consommation de l'enveloppe s'explique donc exclusivement par le coût de la masse salariale estimé au 31/12/2016 qui s'est avéré inférieur aux prévisions : 272 K€ contre 324 K€. Cet écart favorable s'explique d'une part par des vacances de poste et d'autre part par des salaires qui ont été moins importants que prévus. Seuls 84 % de l'enveloppe budgétaire ont donc été consommés.

Le co-financement réel de la DJSCS s'élève donc pour ce programme à 57 K€ (15% des dépenses réellement engagées). La partie non consommée (11 K€) est aussi inscrite en fonds dédiés.

Ce programme est comme Narisome majoritairement financé par le FSE et à ce titre présente un risque fort de non éligibilité des charges présentées. Ce risque justifie le passage en provision de 76 K€. Ce montant permettrait de couvrir les pertes jusqu'à 20 % de non éligibilité des dépenses présentées lors du bilan final. Au-delà les pertes sur ce programme impacteraient l'exercice durant lequel notre bilan final serait instruit.

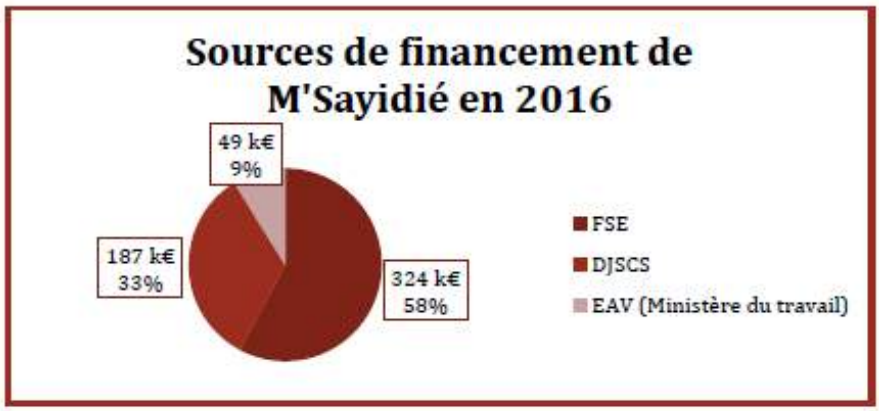

E. Le Siège :

En 2016 les charges prévues étaient de 485 K€. Les dépenses engagées ont été de 427 K€, ce qui entraine une économie de 58 K€.

Certains éléments ont permis d'abaisser le niveau de charges imputées sur le siège (impact produit : + 160 K€) :

- imputation de fonction support sur les programmes européens ;
- imputation du directeur de l'association sur les activités pour lesquelles il a tenu un rôle opérationnel (direction du LEA, de l'IES et intérim de la chef de service pour M'Sayidié pendant la phase préparatoire du FSE)
- Réintégration de la provision pour congés payés imputée analytiquement sur le siège en 2015. En 2016, une clé de répartition a été utilisée pour répartir cette provision entre les centres d'activité.

Par ailleurs, le siège a absorbé des dotations aux amortissements et provisions pour risques qui s'élèvent à 142 K€ alors que le budget ne prévoyait que 3 K€. Ces dotations ont pour origine :

- la provision pour litige d'un salarié qui conteste son licenciement (97 K€)
- des investissements passés qui ne sont pas imputés analytiquement sur les activités concernés.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

❖ Poursuite du dispositif M'Sayidié sur 2017 :

La subvention non consommée au 31 décembre 2016 du dispositif enfants des rues, dénommé M'Sayidié, a été inscrite au passif du bilan de d'Apprentis d'Auteuil Mayotte en fonds dédiés à hauteur de **12 K€.**

L'activité de ce dispositif se poursuit sur l'année 2017. Des demandes sont en cours d'étude pour le financement de l'activité en 2017 (831 K€) et 2018 (866 K€) pour un montant total de 1 697 K€ :

- par la DJSCS pour 15 % du budget
- par la cellule Europe (SGAR) pour l'octroi de FSE pour 85 % restants.

Correspondant MAZARS

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Saint-Denis

Société anonyme au capital de 40 000 €
4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis

APPRENTIS D'AUTEUIL MAYOTTE

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1er JUILLET 1901
Siège social : 16, rue de l'Hôpital - 97600 MAMOUDZOU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **APPRENTIS D'AUTEUIL MAYOTTE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

.../...

Correspondant MAZARS

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Saint-Denis

Société anonyme au capital de 40 000 €
4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Celles-ci ont notamment porté sur la bonne application de ces principes dans le traitement des informations reprises dans les comptes annuels, conformément aux règles spécifiques au secteur d'activité de l'association APPRENTIS D'AUTEUIL MAYOTTE.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS & INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Saint-Denis, le 25 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes :

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pierre-Yves TESSIER

Correspondant MAZARS

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Saint-Denis

Société anonyme au capital de 40 000 €
4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis

APPRENTIS D'AUTEUIL MAYOTTE

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1er JUILLET 1901
Siège social : 16, rue de l'Hôpital - 97600 MAMOUDZOU

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames,
Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONVENTION AVEC APPRENTIS AUTEUIL OCEAN INDIEN

Nature, objet et modalités : Refacturation de loyers du site du lycée d'enseignement adapté à APPRENTIS AUTEUIL MAYOTTE pour 109 485 €.

La charge correspondante comptabilisée dans l'exercice s'est élevée 109 485 € euros.

Nature, objet et modalités : Prestations de services (appui/support) facturées par APPRENTIS AUTEUIL OCEAN INDIEN à APPRENTIS AUTEUIL MAYOTTE pour 66 877 €.

La charge correspondante comptabilisée dans l'exercice s'est élevée à 66 877 €.

Correspondant MAZARS

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Saint-Denis
Société anonyme au capital de 40 000 €
4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis

CONVENTION AVEC FONDATION D'AUTEUIL

Nature, objet et modalités : Frais de mise à disposition de personnel facturés par FONDATION AUTEUIL à APPRENTIS AUTEUIL MAYOTTE pour 196 411 €.

La charge correspondante comptabilisée dans l'exercice s'est élevée 196 411 €.

Nature, objet et modalités : Prestations de services (appui/support) facturées par FONDATION AUTEUIL à APPRENTIS AUTEUIL MAYOTTE pour 9 124 €.

La charge correspondante comptabilisée dans l'exercice s'est élevée à 9 124 €.

Nature, objet et modalités : Subvention accordée par la FONDATION AUTEUIL à APPRENTIS AUTEUIL MAYOTTE pour un montant de 764 500€.

A Saint-Denis, le 25 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes :

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pierre-Yves TESSIER

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES, AUX MÉCÈNES ET AUX SPONSORS

remercie ses partenaires
pour leur soutien technique et financier

Ville de Mamoudzou

ENSEMBLE SOYONS DES BÂTISSEURS D'ESPERANCE

APPRENTIS D'AUTEUIL MAYOTTE
remercie également très chaleureusement tous les donateurs privés qui s'engagent à ses côtés.